

# dial

## diffusion de l'information sur l'Amérique latine

47, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS - 75006 PARIS - FRANCE - TÉL. (1) 46.33.42.47

CCP 1248.74-N PARIS - Du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30

Hebdomadaire - n° 1346 - 3 novembre 1988 - 6 F

### D 1346 BRÉSIL: PROMULGATION DE LA CONSTITUTION DE 1988

Le 5 octobre 1988 le président de l'Assemblée nationale constituante, le député Ulysses Guimarães, promulguait la nouvelle Constitution lors d'une cérémonie solennelle au Palais du Congrès à Brasília, en présence du président de la République et de toutes les instances du gouvernement et de l'Etat. La question d'une nouvelle Constitution avait été soulevée dès l'élection présidentielle d'un civil le 15 janvier 1985 (cf. DIAL D 996). Installée le 1er février 1987, l'Assemblée nationale constituante - 559 députés et 72 sénateurs - commence un travail qui allait durer jusqu'au 22 septembre 1988, date d'approbation définitive du texte constitutionnel en assemblée plénière par 474 voix pour, 15 contre, et 6 abstentions (cf. DIAL D 1034, 1057, 1073, 1119, 1129, 1223, 1282, 1286, 1320 et 1327). La nouvelle Constitution se veut sociale, pour relever le défi de la pauvreté de masse, et démocratique, pour empêcher le retour à la dictature militaire honnie. Démocratie représentative, certes, mais aussi démocratie participative par l'introduction d'instruments juridiques de démocratie directe (référendum, initiative populaire, mandat d'injonction). Le rôle de l'Etat centralisateur est réduit au bénéfice des Etats et, donc, d'une perspective fédérative. Au niveau de l'exécutif, le système présidentiel à mandat de cinq ans a été préféré au système parlementaire.

Le Brésil est un grand pays à vocation internationale mais qui n'a encore trouvé ni son identité propre ni de véritables partis politiques comme forces organiques et organisatrices de la société.

A l'occasion de la promulgation du texte constitutionnel nous donnons l'intégralité du discours prononcé à cette occasion par Ulysses Guimarães, président de l'Assemblée nationale constituante. C'est une illustration magistrale des grandeurs et faiblesses du pays. On notera que l'orateur a été interrompu 53 fois par les applaudissements; mais que le président de la République est resté de marbre, tandis que les généraux présents quittaient l'hémicycle sans saluer le président de l'Assemblée.

Note DIAL

### DISCOURS FINAL DU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE CONSTITUANTE

(Intertitres de DIAL)

Excellentissime président de la République, Monsieur José Sarney,  
Excellentissime président du Sénat fédéral, Monsieur Humberto Lucena,  
Excellentissime président du Tribunal fédéral suprême, Monsieur Rafael Mayer,  
Messieurs les membres du bureau de l'Assemblée nationale constituante,  
Eminent rapporteur Monsieur Bernardo Cabral,  
Illustres chefs du pouvoir législatif de nations amies,  
Insignes ambassadeurs salués en la personne de son doyen, Monseigneur Carlo Furno,  
Excellentissimes ministres d'Etat,  
Excellentissimes gouverneurs d'Etat,  
Excellentissimes présidents d'assemblées législatives,  
Dignes chefs de partis,  
Autorités civiles, militaires et religieuses, en notant la présence du cardinal José Freire Falcão,

D 1346-1/7

archevêque de Brasília, et de Mgr Luciano Mendes de Almeida, président de la Conférence nationale des évêques du Brésil,  
Prestigieux présidents de confédérations,  
Mesdames et Messieurs les Constituants,

Deux février 1987: "Dans cette salle les revendications de la rue trouvent leur écho. La nation veut changer, la nation doit changer, la nation va changer". Ce sont les paroles de mon discours d'installation comme président de l'Assemblée nationale constituante.

Aujourd'hui, cinq octobre mille neuf cent quatre-vingt-huit, pour ce qui est de la Constitution, la nation a changé.

La Constitution a changé dans son élaboration. Elle a changé dans la définition des pouvoirs. Elle a changé en restaurant la Fédération. Elle a changé parce qu'elle veut changer l'homme en citoyen et n'est citoyen que celui qui gagne un salaire juste et suffisant, qui lit et écrit, qui dispose d'un logement, qui bénéficie de l'hôpital et des soins, qui jouit de loisirs quand il se repose. Dans un pays de 30.401.000 analphabètes, ces humiliants 25% de la population, c'est le lieu de rappeler que la citoyenneté commence avec l'alphabet.

Nous voici arrivés! Nous espérons la Constitution comme la sentinelle attend l'aurore. Bienheureux ceux qui arrivent! Durant cette longue marche, nous ne nous sommes pas trompés de chemin. Nous ne nous sommes pas laissé démoraliser en capitulant devant des pressions concertées et compromettantes. Nous n'avons pas déserté. Nous ne sommes pas tombés en chemin. La fatalité a abattu certains: Virgílio Távora, Alair Ferreira, Fábio Lucena, Antonio Farias et Norberto Schwantes. Nous prononçons leurs noms avec nostalgie et fierté: ils ont rempli leur devoir.

#### (Un statut de l'homme)

La nation nous avait demandé d'exécuter une tâche. Nous l'avons faite avec amour, application et sans crainte.

La Constitution n'est certainement pas parfaite. Elle le reconnaît elle-même, en admettant d'être réformée.

Vis-à-vis d'elle, discorder, oui. Diverger, oui. Ne pas l'appliquer, non. S'y opposer, jamais. Trahir la Constitution c'est être traître à la patrie. Nous connaissons ce chemin maudit: déchirer la Constitution, interdire les portes du Parlement, baillonner la liberté, envoyer les patriotes en prison, en exil, au cimetière. Le respect de la Constitution c'est la survie de la démocratie.

Quand, après tant d'années de combats et de sacrifices, nous promulguons le Statut de l'homme, de la liberté et de la démocratie, nous en appelons à l'imposition de son honneur: nous avons la dictature en haine. En haine et en dégoût. Nous maudissons la tyrannie où que ce soit, partout où elle attende aux hommes et aux nations, principalement en Amérique latine.

J'en viens à souligner quelques caractéristiques de la Constitution qui va présider à la vie de cette grande nation.

La première est le courage. Le courage est la matière première de la civilisation. Sans lui le devoir et les institutions dépérissent. Sans le courage les autres vertus disparaissent à l'heure du danger. Sans lui il n'y aurait ni la croix ni les évangiles.

L'Assemblée nationale constituante a rompu avec l'*establishment*, elle s'est attaquée à l'inertie, elle a défié des tabous. Elle n'a pas prêté l'oreille au refrain nostalgique du vieux du Restelo, dans l'admirable chant de Camões (1). Elle a supporté la colère et la dangereuse campagne mercenaire de ceux qui ont le front d'essayer d'avilir des législateurs en en faisant les gardiens de leurs mules chargées de l'or de leurs privilèges et de leurs spéculations.

(1) Poète portugais du 16e siècle qui dans, *Os Lusíadas*, raconte en dix chants l'épopée de Vasco de Gama à la découverte de la route des Indes [NdT].

C'est avec une audace novatrice qu'a oeuvré la Constituante, en rejetant tout avant-projet d'inspiration étrangère ou d'élaboration en circuit fermé. La mesure de son énorme effort est donnée par les 61.020 amendements, sans compter les 122 amendements populaires dont certains avec plus d'un million de signatures, qui ont été présentés, publiés, distribués, rapportés et votés dans le long trajet allant des sous-commissions à la rédaction finale.

La participation a été celle de la présence puisque, chaque jour, près de dix mille personnes ont librement franchi les onze entrées de l'immense complexe architectural du Parlement, en sollicitation de bureaux, commissions, galeries et salles de réunion.

Il y a donc eu là un souffle représentatif et tonifiant de gens, de rues, de places, de *favelas*, d'usines, de travailleurs, de cuisinières, d'enfants dans le besoin, d'Indiens, de petits paysans, de chefs d'entreprises, d'étudiants, de retraités, de fonctionnaires civils et militaires, pour attester l'actualité et l'authenticité sociale du texte qui entre en vigueur aujourd'hui. Comme le coquillage, le texte constitutionnel gardera pour toujours le bruit des vagues de souffrances, d'espoirs et de revendications venues de partout.

La Constitution est spécifiquement le Statut de l'homme. Elle est sa marque de fabrique.

La misère est l'ennemi mortel de l'homme. Il n'y a pas pire discrimination que celle de la misère. L'état de droit, fruit de l'égalité, ne peut vivre conjointement avec l'état de misère. Plus misérable que les miséreux eux-mêmes, telle est la société qui ne met pas fin à la misère.

L'homme, dans sa primauté et sa prééminence, est typographiquement hiérarchisé puisqu'il est en position liminaire et qu'il se voit attribuer, dans le seul article 5, le nombre indépassable de soixante-dix-sept incises et de cent quatre dispositions.

Mais il n'a pas suffi à la Constitution de le défendre contre les abus en provenance de l'Etat et d'ailleurs. Elle a introduit l'homme dans l'Etat en le faisant créateur de droits et de services, exigibles même par mandat d'injonction (2).

Le titre qui la consacre "Constitution de la citoyenneté" est d'une substance populaire et chrétienne.

#### (Primauté de la Fédération sur l'Etat)

Qu'ils soient identifiés aux Etats et aux municipalités ou qu'ils en soient originaires, les constituants se devaient d'être fidèles à la Fédération. Ils l'ont exemplairement été.

Au Brésil, depuis l'Empire, l'Etat outrage la géographie. Incommensurable stupidité: l'Etat contre le pays, alors que le pays est la géographie, la base physique de la nation, donc de l'Etat. C'est élémentaire: il n'y a pas d'Etat sans pays ni de pays sans géographie. Telle est l'antinomie qui est facteur de notre retard et de nombre de nos problèmes, car nous sommes un archipel social, économique, de milieux et de coutumes. Et non pas une île.

La civilisation et la grandeur du Brésil ont suivi des routes centrifuges et non point centripètes.

Les *bandeirantes* (3) ne sont pas restés à gratter le littoral tels des crabes, selon l'image pittoresque mais exacte du Frère Vicente du Salvador. Ils ont chevauché les fleuves et marché vers l'Ouest, dans le sens dans l'Histoire, à la conquête d'un continent.

[2] Disposition judiciaire permettant à l'individu de contraindre la puissance publique [NdT].

[3] Nom donné aux pionniers portugais qui, à partir de São Paulo, ont procédé aux premières pénétrations vers l'intérieur du pays [NdT].

C'est aussi une vocation fédérative indomptable qui a inspiré le génie de Juscelino Kubitschek (4) qui a planté Brasília loin de la mer, au coeur du *sertão* (5), comme capitale de la colonisation de l'intérieur et de l'intégration.

La Fédération est l'unité dans l'inégalité, elle est la cohésion pour l'autonomie des provinces. Si celles-ci sont comprimées par le centralisme, elles courent le risque d'être poussées à la sécession. La Fédération est la fraternité entre les régions. Pour que le lien ne soit pas rompu, les plus prospères doivent collaborer avec les moins développées. Tant qu'il y aura un Nord et un Nord-Est faibles, il n'y aura pas dans l'Union d'Etat fort car le Brésil est faible.

Les besoins de base de l'homme sont dans les Etats et les municipalités. C'est là que doit être l'argent pour y répondre.

La Fédération est la capacité de gouverner. La capacité de gouverner de la nation passe par la capacité de gouverner des Etats et des municipalités. Le non gouvernement, enfant de la pénurie en ressources, suscite la colère populaire qui envahit les salles du conseil municipal, arrache les grilles des palais pour finir en montant la rampe du Congrès à Brasília.

La Constitution a réhabilité la Fédération en attribuant des ressources conséquentes aux unités régionales et locales, et en arbitrant en matière de capacité finale pour renforcer leur indépendance financière.

Si la démocratie est le gouvernement de la loi, non pas seulement dans son élaboration mais aussi dans son exécution, alors l'exécutif et le législatif sont gouvernement. Le législatif brésilien s'est investi des compétences des parlements modernes.

L'axiome veut que plusieurs aient une plus grande probabilité d'être dans le vrai qu'un seul. Le gouvernement associatif et grégaire est plus apte que le solitaire. Tel est l'autre critère de la capacité de gouverner: la co-participation et la co-responsabilité.

Une question se pose: a-t-on institué au Brésil un système tricaméral ou a-t-on renforcé le système unicaméral avec les nombreuses et essentielles attributions reconnues au Congrès national? La réponse viendra avec le temps. Je fais des vœux pour que la formule ternaire de gouvernement se confirme.

#### (Démocratie participative et morale politique)

Nous, législateurs, avons élargi nos devoirs. Nous aurons à les honorer. La nation rejette la paresse, la négligence, la stupidité. A notre activité ordinaire, déjà bien vaste, s'ajoute le vote de 56 lois complémentaires et de 314 lois ordinaires. N'oublions pas qu'en l'absence de loi complémentaire, les citoyens jouissent d'un dispositif supplémentaire par le mandat d'injonction (cf. note 2). La confiance reconnue au Congrès national me permet de répéter en toute pertinence le slogan "Nous allons voter. Nous allons voter" qui relève du folklore de notre pratique de constituants, et qui fait le bonheur des heures de divertissement et des émissions humoristiques.

Cela a valeur de diagnostic que la Constitution ait élargi l'exercice de la démocratie en lui reconnaissant le caractère participatif en plus du représentatif. C'est la trompette de la sagesse populaire et directe, sonnante au seuil de la Constitution, pour donner l'ordre d'avancer sur le terrain des besoins sociaux.

Le peuple a pris l'initiative de lois. Mieux encore, le peuple est le super-législateur, habilité à rejeter par référendum des projets approuvés par le Parlement.

La vie publique sera aussi contrôlée par les citoyens. Du président de la République au maire, du sénateur au conseiller municipal.

[4] Président de la République créateur de Brasília (NdT).

[5] "Sertão" en portugais, nom générique des terres de l'intérieur (NdT).

La morale est le coeur du bois pour la patrie.

La corruption est le ver pour la République. Une République salie par la corruption impunie tombe dans les mains de démagogues qui, sous prétexte de la sauver, la tyrannisent. Ne pas voler, ne pas laisser voler, mettre en prison celui qui vole, voilà le premier commandement de la morale publique.

Par la Constitution, les citoyens sont de puissants et vigilants censeurs, grâce aux dispositifs suivants: le mandat de sécurité collectif; le droit à recevoir des informations des organismes publics; la prérogative de pétition aux pouvoirs publics, pour la défense de droits face à l'illégalité ou à l'abus de pouvoir; l'obtention de certificats pour la défense de droits; l'action populaire, qui peut être proposée par n'importe quel citoyen, pour annuler tout acte préjudiciable au patrimoine public, au milieu ambiant et au patrimoine historique, avec exemption de coût judiciaire; le contrôle du budget des municipalités par les contribuables. Ceux-ci peuvent pétitionner, réclamer, blâmer, porter plainte auprès des commissions des deux chambres du Congrès national. Tout citoyen, parti politique, association ou syndicat peut se constituer légitimement partie et dénoncer des irrégularités ou des illégalités devant le Tribunal des comptes de l'Union, de l'Etat ou de la municipalité. La gratuité facilite l'effectivité de ce contrôle.

Cette vision panoramique de la loi fondamentale qui commence aujourd'hui à régir la nation permet de la présenter selon le concept synoptique de Constitution courage, Constitution de la citoyenneté, Constitution fédérative, Constitution représentative et participative, Constitution du gouvernement synthèse exécutif-législatif, Constitution contrôle.

La Constitution n'est pas parfaite. Si elle était parfaite, elle serait irréformable. Elle admet elle-même, avec humilité et réalisme, d'être amendée dans les cinq ans à venir, y compris par une majorité plus accessible.

La Constitution n'est pas parfaite, mais elle sera utile et pionnière. Elle sera une lumière; ne serait-ce que de lanterne, dans la nuit des malheureux. C'est en cheminant qu'on ouvre des chemins. Elle va cheminer et les ouvrir. C'est pour une rédemption qu'elle va pénétrer dans les poches sales, obscures et ignorées de la misère.

C'est le lieu de se rappeler, en gage pour l'avenir, que le Brésil est le cinquième pays à instaurer l'institution moderne de la sécurité sociale par l'articulation d'actions concernant la santé, la prévoyance et l'assistance sociale, ainsi que la généralisation de ces mesures à tous, qu'ils cotisent ou non, en plus des onze millions de retraités spoliés de leurs ressources.

Le témoignage de l'ONU est une consécration quand il est affirmé par sa voix qu'aucune autre Constitution au monde n'a donné autant de place au milieu ambiant que celle que nous promulguons aujourd'hui.

#### (Compliments)

Monsieur le président José Sarney, vous avez tenu de façon exemplaire l'engagement du regretté, du grand Tancredo Neves, de vous-même, Excellence, et de l'Alliance démocratique en convoquant l'Assemblée nationale constituante. L'amendement constitutionnel n° 26 (6) est issu du message de votre gouvernement, liant ainsi Votre Excellence à l'événement que célèbre aujourd'hui la nation.

Notre hommage à vous, Monsieur le président du Sénat Humberto Lucena, actif dans la Constituante par votre travail, votre talent, et par la collaboration fraternelle de la maison que vous représentez.

---

(6) Amendement voté par le Congrès national le 23 octobre 1985, convoquant l'Assemblée nationale constituante. L'amendement faisait juridiquement suite au message du président de la République adressé au Congrès le 28 juin 1985, demandant la convocation d'une assemblée constituante (NdT).

Monsieur le ministre Rafael Mayer, président du Tribunal fédéral suprême, je salue le pouvoir judiciaire en votre personne austère et exemplaire. L'impératif "Change, Brésil!", le défi de notre génération, ne sera pas mis en oeuvre sans son correspondant "Change, Justice!" qui a été inscrit dans la Charte grâce à la valeureuse contribution du pouvoir dirigé par Votre Excellence.

Mes compliments à l'Eminent ministre du Tribunal fédéral suprême Moreira Alves qui, le 1er février 1987, dans une session historique, a ouvert l'Assemblée nationale constituante.

Je note l'homogénéité, en application admirable et solidaire de leurs hauts devoirs, des dignes membres du Bureau directeur, co-artisans nécessaires de ma présidence.

Le rapporteur Bernardo Cabral a été l'homme de la compétence, souple dans la compréhension mais inébranlable sur les positions de défense des intérêts du pays. Les compliments de la nation l'accompagneront dans sa vie publique.

Les rapporteurs adjoints, José Fogaça, Konder Reis et Adolfo Oliveira, ont apporté une collaboration unanimement reconnue. Nos compliments sincères et profonds au maître en langue portugaise, le professeur Celso Cunha, pour sa collaboration à une écriture correcte du texte.

Le Brésil remercie par ma bouche l'honorable présence des prestigieux dignitaires du pouvoir législatif du continent américain, du Portugal, de l'Espagne, de l'Angola, du Mozambique, de la Guinée-Bissau, des Iles du Prince et du Cap-Vert.

Messieurs les gouverneurs d'Etat et les présidents des assemblées législatives donnent un relief particulier à cette solennité historique.

Les responsables de groupes et commissions ont été l'antichambre de la Constituante. Leurs réunions du matin et des hautes heures de la nuit, avec les auteurs d'amendements et les intéressés, ont permis de discipliner, faciliter et qualifier les décisions en assemblées plénières. Les annales garderont leurs noms et leur méritant labeur.

J'adresse mes compliments aux autorités civiles, ecclésiastiques et militaires, ces dernières étant intégrées avec leurs chefs dans la mission remplie avec fermeté et consistant à valoriser la stabilité démocratique.

Nos félicitations à la presse, à la radio et à la télévision. Elles ont tout vu, elles ont entendu tout ce qu'elles voulaient, elles ont eu libre accès aux locaux et aux documents de la Constituante. Nous leur sommes reconnaissants tant de la divulgation des informations que des critiques qui témoignent de l'absolue liberté de presse dans notre pays.

Je témoigne du concours quotidien et éclairé des fonctionnaires et membres des services, en leur donnant l'accolade en la personne de leurs chefs exceptionnels que sont Paulo Affonso Martins de Oliveira et Ademar Sabino.

#### (Adresse aux Constituants)

Et maintenant, parlons pour la dernière fois, compagnes et compagnons Constituants.

Le rôle des femmes dans cette assemblée a été d'une telle signification qu'en raison de la force édifiante de l'exemple, il se traduira par une augmentation de la représentation féminine dans les élections futures.

Je remercie les Constituants de mon élection à leur présidence et je les remercie de leur convivialité heureuse, respectueuse et dynamique. Quant à moi, l'enseignement du philosophe m'est devenu réalité: le secret du bonheur est de faire de son devoir un plaisir.

Tous les jours en arrivant au Congrès, quand je commençais à entrevoir la coupole renversée de la Chambre des députés implorant les bénédictions du ciel et la coupole du Sénat écoutant les supplications de la terre, la joie emplissait mon coeur. C'était comme si j'entrevois l'aurore, la mer, comme si j'entendais le chant des fleuves et celui des oiseaux.

Je me suis sans interruption assis dans ce fauteuil neuf mille heures durant au cours des trois cent vingt séances, au point de susciter des interprétations amusantes sur la non sortie vers des lieux biologiquement exigibles. Compte tenu des deux sessions, ce furent dix-sept heures quotidiennes de travail, au bureau comme au domicile, samedis, dimanches et jours fériés compris.

Homme politique, je suis chasseur de nuages. J'ai déjà été chassé par des tempêtes. L'une d'elles, bienfaitante (7), m'a mis au sommet de cette montagne de rêve et de gloire. J'ai reçu plus que demandé, je suis allé plus loin que mérité. Que le bien que m'ont fait les Constituants fructifie en paix, en succès et en joie pour chacun d'eux!

Adieu, mes frères! C'est un départ définitif, sans désir de se revoir.

Notre désir est celui de la nation: que cette salle n'abrite plus d'autre Assemblée nationale constituante! Car avant la Constituante, la dictature aurait alors déjà barricadé les portes de cette salle.

### (Prééminence de la société sur l'Etat)

Autorités, Constituants, mesdames et messieurs,

la société finit toujours par vaincre, même devant l'inertie ou l'antagonisme de l'Etat.

L'Etat c'était Tordesilhas (8). En rébellion, la société a repoussé les frontières du Brésil, créant ainsi l'un des plus grands ensembles géographiques de l'univers (9).

L'Etat, couché dans sa métropole comme dans un lit, s'était résigné à l'invasion hollandaise du Nord-Est (10). La société a restauré notre intégrité territoriale grâce à l'insurrection native de Tabocas et de Guararapes, sous la direction de André Vital de Negreiros, de Felipe Camarão et de João Fernandes Vieira, insurrection qui a frappé la formule de la prééminence de la société sur l'Etat: "Désobéir à El-Rei pour servir El-Rei".

L'Etat avait capitulé dans l'abandon du territoire d'Acre (11). La société l'a repris à la force des faux, des haches et des poings de Plácido de Castro et de ses récolteurs de latex.

L'Etat autoritaire avait arrêté et exilé (12). La société, avec Teotônio Vilela et par l'amnistie, a libéré et rapatrié. La société ce fut Rubens Paiva, non point les pervers criminels qui l'ont tué (13).

C'est la société, mobilisée dans les manifestations monstres pour des élections présidentielles directes (16), qui par la transition et le changement a défait l'Etat usurpateur.

J'en termine avec les paroles avec lesquelles j'ai commencé mon exposé: la nation veut changer, la nation doit changer, la nation va changer.

La Constitution entend être la voix, les mots, la volonté politique de la société pour le changement.

Que sa promulgation soit notre cri: changer pour vaincre!

Change, Brésil!

---

[7] La fin du régime militaire en janvier 1985 [NdT]. [8] Le traité de Tordesillas de 1494, avec l'arbitrage du pape, partageait le continent entre le Portugal et l'Espagne [NdT]. [9] D'après ce traité de Tordesillas, le Brésil s'arrêterait aujourd'hui au méridien de Brasília [NdT]. [10] Expédition de 1624 qui prend fin en 1654 [NdT]. [11] Territoire à la frontière amazonienne du Pérou [NdT]. [12] Allusion à la période contemporaine du régime militaire de 1964 à début 1985 [NdT]. [13] Allusion à l'assassinat du député Paiva à l'époque de la dictature militaire [NdT]. [14] En 1984 [NdT].

[Traduction DIAL - En cas de reproduction, indiquer la source DIAL]

Abonnement annuel: France 330 F - Etranger 390 F - Avion 460 F  
Direct. Charles ANTOINE - Imp. DIAL - Com. par. presse 56249 - ISSN 0399-6441